

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

PREAMBULE

1. **L'Agence de Services et de Paiement** (ASP) conçoit et/ou héberge des applications informatiques au nom et pour le compte de donneurs d'ordre permettant à l'utilisateur de réaliser des démarches par voie électronique.
2. L'accès et l'utilisation à ces applications informatiques par voie électronique sont encadrés par les présentes conditions générales d'utilisation (version 1.0 du 27 octobre 2020) réputées acceptées par l'utilisateur lors de sa connexion à l'application.
3. L'utilisateur déclare avoir obtenu de l'ASP, agissant au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, toutes les informations nécessaires quant aux services proposés et adhère sans réserve aux présentes conditions générales d'utilisation.
4. L'utilisateur reconnaît que l'accès aux applications nécessite le respect de l'ensemble des prescriptions d'utilisation définies au sein des présentes.
5. L'utilisateur reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder et utiliser ces applications.

DEFINITIONS

6. Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- « application sécurisée » : environnement accessible par voie électronique au seul utilisateur autorisé et dédié, notamment, aux téléservices infogérés par l'ASP ;
- « donneur d'ordre » : personne morale ou organisme mettant à la disposition de l'utilisateur des services par voie électronique, dont l'ASP est le mandataire ;
- « téléservices » : système d'information sécurisé mis en œuvre par les donneurs d'ordre et permettant aux usagers de procéder par voie électronique à des démarches ou formalités administratives ;
- « service utilisateur » : assistance technique proposée par l'ASP, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre ;
- « utilisateur » : toute personne autorisée à utiliser l'application sécurisée ;

OBJET

7. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation des applications sécurisées par l'utilisateur.

DOCUMENTS

8. Les documents contractuels qui s'imposent à l'utilisateur sont :

- les présentes conditions générales d'utilisation ;
- le cas échéant, les conditions spécifiques d'utilisation de chaque application sécurisée.

OPPOSABILITÉ

9. Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables à l'utilisateur dès sa première connexion à l'application sécurisée.

10. L'ASP se réserve le droit d'apporter aux présentes conditions générales d'utilisation toutes les modifications qu'elle jugera utiles.

11. Les présentes conditions d'utilisation sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de l'application sécurisée et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les présentes.

12. Ces nouvelles conditions générales d'utilisation sont portées à la connaissance de l'utilisateur à la page d'accueil de l'application sécurisée.

13. Tout usage de l'application sécurisée par l'utilisateur après les modifications des conditions générales d'utilisation vaut acceptation par ce dernier des nouvelles conditions générales.

14. Les conditions générales figurant en ligne prévalent sur toute autre version.

15. L'utilisateur peut à tout moment renoncer à utiliser l'application sécurisée mais reste responsable de toute utilisation antérieure.

PRÉSENTATION DE L'APPLICATION SECURISÉE

16. L'ASP met à disposition, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, de l'utilisateur une ou plusieurs applications sécurisées permettant d'accomplir certaines déclarations, formalités et/ou téléservices.

17. Les caractéristiques de ces services sont plus précisément décrites dans la documentation d'utilisation fournie à l'utilisateur et/ou disponible en téléchargement.

ACCÈS A L'APPLICATION SECURISÉE

MODALITÉS

18. L'application sécurisée est normalement accessible 24h/24, 7 jours sur 7, hors période de sauvegarde journalière qui peut s'échelonner de 0h00 à 4h00 du matin.

19. L'ASP se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement l'accès à l'application sécurisée, notamment à des fins de maintenance.

20. L'ASP se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, le contenu et/ou le fonctionnement de l'application sécurisée en fonction de l'évolution de la technologie et/ou des instructions des donneurs d'ordre.

21. Il appartiendra à l'utilisateur de veiller aux possibilités d'évolution des moyens informatiques et de transmission à sa disposition pour l'accès et l'utilisation de l'application sécurisée.

22. En cas d'impossibilité d'accéder et/ou d'utiliser l'application sécurisée, l'utilisateur peut toujours s'adresser à l'ASP pour obtenir des informations.

23. L'utilisateur s'engage à transmettre à l'ASP, sur simple demande de sa part, toutes pièces justificatives permettant à l'ASP la continuité de l'instruction de la demande d'aide.

24. Le téléservice permet :

- la dématérialisation de la démarche administrative ;
- l'instruction partagée et le suivi des dossiers à traiter par l'ASP ;

25. Pour des raisons techniques, l'utilisateur ne peut joindre des fichiers dépassant par fichier une limite qui lui sera indiquée au moment du dépôt. Les pièces transmises feront l'objet d'un traitement anti-virus pouvant aboutir à un rejet de la pièce par l'administration en cas de corruption de celle-ci. L'utilisateur en sera alors informé.

SECURITÉ

26. L'accès à l'application sécurisée est réalisé selon le protocole TLS (SSL) de façon à assurer l'authentification du serveur de l'ASP, la confidentialité des données échangées et leur intégrité.

27. L'application sécurisée est un système de traitement automatisé de données. Tout accès non autorisé à ce dernier est interdit et passible de sanctions pénales.

28. Il en est de même du maintien, de l'altération et de l'entrave à un système de traitement automatisé de données, ainsi que de l'introduction, de la suppression ou de la modification frauduleuse de données.

29. L'ASP fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser les accès, données et traitements. Eu égard à la nature de l'Internet, elle ne saurait garantir une sécurité absolue.

30. L'utilisateur déclare accepter les caractéristiques et limites de l'Internet.

31. L'utilisateur reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau de l'Internet, et en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données d'information.

32. L'utilisateur se doit d'informer l'ASP de toute défaillance de l'accès et/ou du fonctionnement de l'application sécurisée, y inclus de toute compromission de la sécurité.

33. L'utilisateur a conscience que les données circulant sur l'Internet ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels.

34. L'utilisateur fait son affaire exclusive de la protection de ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus sur le réseau de l'Internet.

35. L'utilisateur est informé qu'il est fortement déconseillé d'utiliser des ordinateurs accessibles au public, compte tenu des risques inhérents à ce type d'accès et, notamment, la possibilité de compromission de la sécurité des codes d'accès (« key-loggers »).

ASSISTANCE TECHNIQUE

36. L'ASP met à la disposition de l'utilisateur, au nom et pour le compte des donneurs d'ordre, un service utilisateur à même de répondre à tous les renseignements nécessaires à l'accès ou à l'utilisation des applications sécurisées.

RESPONSABILITÉ

37. L'utilisateur s'engage à n'utiliser les applications sécurisées et les informations auxquelles il a accès que dans les seules conditions définies aux présentes, complétées des éventuelles conditions spécifiques à chaque application sécurisée.

38. L'utilisateur s'engage à ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres utilisateurs des applications sécurisées et de ne pas accéder aux espaces réservés aux tiers.

39. L'utilisateur s'engage à ne commettre aucun acte pouvant compromettre la sécurité informatique de l'ASP, des donneurs d'ordre ou des autres utilisateurs.

40. L'utilisateur s'engage à ne pas interférer ou interrompre le fonctionnement normal des applications sécurisées.

41. L'utilisateur s'engage à indemniser l'ASP et ses agents en cas de plainte, action, poursuite, condamnation de ces derniers résultant du non-respect des conditions générales par l'utilisateur.

42. Étant donné la complexité des applications sécurisées mises en œuvre, l'ASP fait ses meilleurs efforts pour la prise en compte des informations et la bonne exécution des traitements correspondants.

43. Toutefois, l'ASP ne peut pas, à l'égard de l'utilisateur, être tenue responsable des erreurs ou retards de traitements correspondants, cette dernière agissant au nom et pour le compte des donneurs d'ordre.

44. L'ASP s'efforcera de réaliser les opérations qui lui incombent relatives à l'application sécurisée conformément aux règles de l'art.

45. Toute perturbation de l'accès, de l'utilisation ou du fonctionnement de l'application sécurisée ne saurait engager la responsabilité de l'ASP à l'égard de l'utilisateur.

46. L'ASP ne saurait être responsable des atteintes à la sécurité informatique de l'utilisateur et de ses données.
47. La responsabilité de l'ASP ne saurait être recherchée en cas d'usage frauduleux ou abusif dû à une compromission, volontaire ou involontaire, de la confidentialité des codes d'accès attribués à l'utilisateur.
48. Sauf faute intentionnelle ou dolosive de l'ASP, les atteintes aux données de l'utilisateur ne sauraient engager la responsabilité de l'ASP.
49. Les données transmises à l'ASP via l'application sécurisée relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.
50. L'ASP ne saurait être responsable de la violation des présentes conditions générales par un autre utilisateur.
51. La responsabilité de l'ASP ne pourra être engagée en cas de dommages indirects résultant de l'utilisation des applications sécurisées.
52. La responsabilité de l'ASP ne pourra être recherchée ni retenue en cas d'indisponibilité temporaire ou totale de tout ou partie de l'accès à l'application sécurisée, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

53. Les présentes conditions générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle au bénéfice de l'utilisateur sur les éléments appartenant à l'ASP et/ou aux donneurs d'ordre.
54. Le site, les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels, les moteurs de recherche, les bases de données et les noms de domaine, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre.
55. Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
56. En conséquence, l'utilisateur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de l'ASP et/ou de ses donneurs d'ordre.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

57. L'ASP agit en tant que sous-traitant des donneurs d'ordre, au sens de l'article 35 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et conformément à l'article 28 du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679. L'ASP s'interdit toute opération en dehors des instructions des donneurs d'ordre.
58. Le traitement de données est réalisé par l'ASP conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Décret n° 2020-1763 du 30 décembre 2020 modifiant les modalités de mise en œuvre du chèque énergie.
59. Les données sont susceptibles d'être transmises à la DGEC et à la DGFIP.
60. L'utilisateur s'engage à ce titre à ne communiquer que des informations exactes et à signaler ou modifier toute information inexacte ou obsolète.
61. L'ASP, en sa qualité de sous-traitant d'un traitement de données à caractère personnel, s'interdit toute opération en dehors des instructions des donneurs d'ordre, responsables des traitements en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.
62. Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés », les personnes concernées peuvent exercer à l'égard des traitements fondés sur la mission d'intérêt public, les droits d'accès, de rectification, à l'effacement, de limitation y compris le droit d'opposition, à l'exception du droit à la portabilité les concernant.

63. L'utilisateur a la possibilité de recevoir à sa demande des informations sur le traitement des données qui le concerne en observant la procédure suivante :

- demande écrite et signée par l'utilisateur à laquelle est jointe une photocopie d'une pièce d'identité (voir Mentions Légales) ;

- demande envoyée au donneur d'ordre, dont l'identité et l'adresse figurent sur l'application sécurisée (voir Mentions Légales).

Afin de pouvoir traiter les demandes d'exercice de droits, les personnes doivent justifier de leur identité par tout moyen. En cas de doute, l'ASP peut exiger la communication d'informations supplémentaires, notamment la copie d'un titre d'identité.

64. Les données et échanges sont conservés pendant la durée pendant laquelle court la responsabilité du comptable public et au plus pendant la période d'utilisation courante.

65. Si les personnes estiment, après avoir contacté l'ASP, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent adresser une réclamation auprès de la CNIL.

RÉSOLUTION ET RÉSILIATION

66. En cas de manquement aux obligations des présentes, l'ASP pourra prononcer de plein droit à l'utilisateur la résiliation ou la résolution des conditions générales.

BONNE FOI

67. Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

SINCÉRITÉ

68. Les parties déclarent sincères les présents engagements.

69. À ce titre, elles déclarent ne disposer d'aucun élément à leur connaissance qui, s'il avait été communiqué, aurait modifié le consentement de l'autre partie.

TITRES

70. En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

NULLITÉ

71. Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

INTÉGRALITÉ

72. Les documents visés aux présentes expriment l'intégralité des obligations des parties, relativement à leur objet.

73. Aucune autre condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par les parties ne pourra s'intégrer au présent contrat.

CONVENTION DE PREUVE

74. Les conditions générales sous forme électronique ont, entre les parties, la même valeur que des conditions générales sur support papier.

75. Les données informatisées sont conservées dans des conditions raisonnables de sécurité et considérées comme des preuves écrites, au même titre que l'écrit sur support papier, entre les parties.

TRAÇABILITÉ

76. L'ASP conserve l'historique des connexions de l'utilisateur à l'application sécurisée.

77. En outre, l'ASP pourra suivre la navigation de l'utilisateur au sein de l'application sécurisée grâce à des cookies.

78. À ce titre, l'utilisateur déclare accepter la possibilité pour l'ASP d'utiliser la technique de cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer la navigation de l'utilisateur.

79. Ces données sont conservées, à des fins de sécurité, pour une durée de six mois.

LOI APPLICABLE

80. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

81. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

CONFIGURATIONS REQUISES DES POSTES INFORMATIQUES

82. Le portail **portail-impl.asp-public.fr** a été conçu de façon à fonctionner avec les navigateurs Microsoft Internet Explorer (à partir d'IE11), Mozilla Firefox (à partir de la version ESR 78.3.0) et Google Chrome (à partir de la version 86). L'utilisation du portail **portail-impl.asp-public.fr** sur d'autres navigateurs que ceux listés ci-dessus n'est pas recommandée.